

Jean-Baptiste SIBERTIN-BLANC  
*Designer – Studio JBSB*

## **Le nouveau mobilier liturgique de la cathédrale**

*Le nouvel aménagement du chœur liturgique de la cathédrale a été réalisé dans le cadre d'un appel à projets lancé par Monseigneur Papin, évêque de Nancy et de Toul et suivi par la commission diocésaine d'art sacré. Ce nouvel aménagement et son mobilier, conçus par l'architecte en chef des Monuments historiques Pascal Prunet, et le designer Jean-Baptiste Sibertin-Blanc viennent parfaire les nombreux chantiers de restauration du monument. Cette présentation est construite sur l'analyse historique de la Cathédrale faite par Pascal Prunet, architecte en chef des Monuments historiques.*

### **1. Histoire d'un projet**

Cette présentation aborde dans un premier temps les options retenues pour l'aménagement du nouveau chœur au centre de l'église, à la croisée du transept significativement plus large que la nef, rappelant que le Christ est le centre de la vie chrétienne. Si le projet est résolument tourné vers la modernité, il s'inscrit dans l'évolution historique, spatiale et architecturale de l'édifice et se dissocie du sanctuaire du XIX<sup>e</sup> siècle en rapprochant l'espace de célébration de l'assemblée, exprimant symboliquement le rayonnement du message christique. Dans un second temps est détaillée la conception de l'ensemble des mobiliers et leur réalisation, notamment par l'usage du verre à la rencontre de la pierre et du bois.

## 2. Rappels chronologiques importants

|                                          |                                                                                                                             |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Au <sup>v</sup> e siècle                 | Trois basiliques chrétiennes.                                                                                               |
| 963–967                                  | Cathédrale carolingienne.                                                                                                   |
| 1210                                     | Début de la construction de la Cathédrale actuelle (première cathédrale gothique du Saint-Empire).                          |
| 1210–1235                                | Construction du chevet (abside à sept pans) et du chœur.                                                                    |
| 1275–1297                                | Construction du transept et de la première travée de la nef.                                                                |
| 1331–1400                                | Achèvement de la nef.                                                                                                       |
| 1460–1497                                | Façade occidentale.                                                                                                         |
| XVII <sup>e</sup> –XVIII <sup>e</sup> s. | Chœur baroque-classique.                                                                                                    |
| 1777                                     | Démembrement du diocèse de Toul pour créer ceux de Nancy et de Saint-Dié.                                                   |
| 1790                                     | Perte canonique du statut de cathédrale.                                                                                    |
| 1824                                     | Réapparition du nom de Toul associé au diocèse de Nancy.                                                                    |
| 1837                                     | Réaménagement du chœur. Construction du maître-autel en marbre bleu et blanc.                                               |
| 1838                                     | Classement MH. Restauration sous la direction d'Emile puis de Paul Boeswillwald.<br>Reconstruction du bras sud du transept. |

## 3. Description du sanctuaire actuel <sup>1</sup>

La cathédrale de Toul est un édifice à trois vaisseaux, constitué d'une nef de huit travées avec deux bas-côtés, d'un large transept saillant d'une travée par rapport aux bas-côtés, sans chapelles absidiales, et d'un chœur proportionnellement peu profond, d'une travée droite prolongée par l'abside de plan oblong ; deux chapelles flanquent la travée droite du chœur et constituent la base de deux

<sup>1</sup> Pour une vue générale et approfondie du sanctuaire, de son histoire et de l'importance de son patrimoine jusqu'à nous, voir Philippe MASSON (dir.), *La cathédrale Saint-Étienne & l'ensemble épiscopal de Toul*, Vaux, Serge Domini, 2022.

tours qui encadrent le chevet (plan issu de la tradition romane rhénane – chevet lorrain).

Les dimensions intérieures de l'édifice, sur la base des entraxes de piliers, sont les suivantes :

- Longueur totale 103,25 m
- Hauteur sous voute 30 m (32 m avant rehaussement du sol)
- Chœur (chevet) 35 m de profondeur d'environ par 12,80 m de large
- Transept 47,75 m (147 pieds) de long par 16,25 m de large (50 pieds)
- Croisée 16,25 m de large (50 pieds) par 12,70 m (39 pieds)
- Nef huit travées de 6,50 m (20 pieds), soit 52,50 m de long, par 12,70 m de large (39 pieds) pour la nef seule, 27,50 m pour la nef et les bas-côtés
- Bas-côté 7,80 m de large (24 pieds)

À Toul, le transept est donc significativement plus large que la nef, ce qui, si la construction de la cathédrale du XIII<sup>e</sup> siècle a bien été homogène (première campagne comprenant la première travée du chœur, le transept et la dernière travée de la nef), est le fait d'une volonté particulière. La croisée est donc un rectangle allongé dans le sens est-ouest de proportion 4/5 entraxes de piles, le long côté étant 2,5 fois plus long que chaque travée de la nef. En général, la croisée est de plan carré ou barlong, les bras du transept étant soit de largeur égale soit légèrement inférieure à celle de la nef.

## 4. L'espace du chœur – l'aménagement de 1837

L'articulation entre le transept et la nef est marquée par une rupture de niveau – trois marches – qui correspond aussi au début de l'espace du chœur du chœur liturgique, actuellement identifié par une grille implantée dans l'axe des piles, au niveau de la troisième marche. Cette rupture de niveau est très ancienne, peut-être

même d'origine gothique, les marches semblant liées avec les piles ouest de la croisée. Le chœur étant peu profond, il occupait la totalité de la croisée. Par contre il n'existe pas de rupture de niveau entre le chœur et les bras du transept permettant de distinguer la limite du chœur liturgique. Peut-être le peu de profondeur du chœur imposait-il de l'étendre à la totalité du transept ?

L'autel de 1837 est installé à l'articulation de l'abside, en retrait de la croisée, sur un podium de trois marches, lui-même installé sur une première plateforme qui occupe tout l'espace de la travée droite à l'est du transept et entre dans la croisée dont elle occupe environ un cinquième de la surface, ce qui a permis d'adosser la cathédre gothique au pilier nord-est de la croisée, en avant de l'autel. Au nord et au sud de la travée de l'autel de hautes grilles isolaient le chœur des chapelles latérales.

Si l'espace de l'autel est bien défini, l'espace du chœur liturgique n'est distingué des bras nord et sud que par quatre blocs de deux bancs chacun ( $4 \times 8$  places), identiques à ceux de la nef. Il ne s'agit donc pas de stalles installées dans le cadre d'un projet raisonné d'aménagement du chœur, mais plutôt d'un arrangement sans qualité architecturale, même s'il est visible sur des photos anciennes, qui fait penser à un projet inachevé en 1837 (mais dont nous n'avons pas trouvé de plan).

#### **4.1. L'implantation de l'autel**

Si l'espace de célébration occupe toujours la totalité de la croisée, l'autel Vatican II a été implanté à la limite est de la croisée du transept. Cette implantation répond à la nécessité d'inverser le fonctionnement de l'autel, l'officiant faisant désormais face à l'assemblée. Elle a aussi permis de ne pas modifier fondamentalement l'aménagement du chœur de 1837, et de garder une proximité entre la cathédre et l'autel.

#### **4.2. Le dimensionnement du podium**

La surface importante du podium est rendue nécessaire par le développement de l'acte liturgique, et sa surélévation de deux marches par rapport au sanctuaire du XIX<sup>e</sup> siècle, de trois par

rapport au sol de la croisée, a pour but de compenser la distance entre le célébrant et l'assemblée (environ 19 m), mais probablement aussi de masquer le maître-autel de 1837.

#### 4.3. Problèmes liés aux choix de l'autel Vatican II

Le podium de l'autel Vatican II est en conséquence imbriqué avec la marche du sanctuaire de l'ancien maître-autel du XIX<sup>e</sup> siècle (1837). Il en résulte d'une part une trop grande proximité des deux autels – le nouveau masquant l'ancien – et d'autre part, de l'autel Vatican II avec la cathèdre, repoussée contre le pilier nord-est, mais aussi une collision des langages et des formes.

### 5. Le nouveau mobilier

Le programme énonce les objectifs suivants pour le nouvel autel :

- réel au centre de l'église, il rappelle que le Christ est le centre de la vie chrétienne ;
- sa place idéale est à la croisée du transept ;
- il doit être fixe, visible, proportionné, une longueur de deux mètres semble appropriée ;
- il doit être installé sur un podium suffisamment ample, au même niveau que la cathèdre.

Le nouvel autel n'est cependant pas un aménagement *ex nihilo*, il doit s'inscrire dans l'évolution historique, spatiale et architecturale du chœur, marquée par la succession des aménagements liturgiques et notamment par la présence de l'ancien maître-autel. Le programme souligne à la fois la nécessité de la mise à distance des deux autels et de leur mise en valeur réciproque :

- permettre un espace amplement dégagé autour du nouvel autel ;
- l'ancien maître-autel demeure un témoin historique, tout en permettant la mise en valeur de l'autel central.

L'objectif du nouvel aménagement apparaît donc clairement :

- installer l'autel au centre de la croisée pour exprimer sa signification :

- le dissocier de l'ancien autel pour mieux l'identifier, en respectant son intégrité formelle et historique.

La question de l'implantation précise de l'autel se pose alors : l'autel doit-il bien être au centre géométrique de la croisée ? En effet, la marche du sanctuaire de 1837, sur laquelle est installée la cathèdre, entre d'environ deux mètres dans l'espace de la croisée, décentrant de fait vers la nef l'espace disponible pour le nouvel autel. Il faut donc dissocier le nouvel autel du sanctuaire du XIX<sup>e</sup> siècle, l'identifier dans l'espace de la croisée sur un podium ample, enfin rapprocher l'espace de célébration et donc l'autel de l'assemblée. Nous proposons en conséquence de centrer l'autel entre la grille de communion et le sanctuaire de 1837, d'implanter l'axe nord-sud de l'espace de célébration en prolongeant la trame de la nef (6,50 m entre piles) ce qui exprime le lien entre l'officiant et l'assemblée, entre le pasteur et son peuple ; de composer l'ensemble podium autel sur une géométrie ovale, qui donne un espace de circulation fluide et généreux autour de l'autel sur le podium et autour du podium.

## 6. Le podium et l'autel

Le podium comporte deux marches périphériques, de façon à installer l'autel à la même altimétrie que la cathèdre. L'autel est comme le podium, placé en son centre. C'est une table ovale de 2,60 m de long, par 97,5 cm de large et 97,5 cm de haut. La géométrie ovale exprime symboliquement le rayonnement du message christique. L'autel est porté par douze voiles de verre qui symbolisent les douze apôtres. Les couleurs sont celles du feu, rouge et jaune, qui sont aussi celles des nervures et des clés de la voûte de l'église cathédrale.

Par ce rappel chromatique, l'espace du sanctuaire est dynamisé, dans une relation verticale polarisée entre le sol du sanctuaire et la voûte, qui tend toute la coupe du vaisseau. La table d'autel est une dalle de pierre d'Euville, en écho à la pierre de la cathèdre.

## **7. Le cierge pascal et l'ambon**

Le cierge Pascal reprend les thèmes ocre rouge et jaune de l'autel. Le pied est constitué de deux voiles de verres reprenant les ceintres des voiles de l'autel. Il prend place sur le podium à proximité de l'autel.

L'ambon reprend les thèmes ocre rouge et jaune de l'autel : piétement de verre et lutrin de pierre d'Euville. Il est situé sur un socle elliptique d'une marche.

## **8. La présidence – la cathèdre**

La place de la cathèdre est inchangée, adossée au pilier nord-est de la croisée. Par contre son socle d'une marche est réduit à un rectangle plus proche de sa largeur. Le siège de la présidence est implanté en face de la cathèdre, tourné vers l'autel. Le siège est en bois de chêne en écho aux ensembles de bancs placés sur des ovales concentriques au podium. Il n'est pas installé sur un socle, mais il est entouré de deux tabourets d'acolytes.

La dédicace du nouvel autel de la cathédrale Saint Étienne de Toul s'est déroulée le samedi 2 juillet 2022 sous la présidence de monseigneur Papin.